



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RN 4

Question écrite n° 3245

Texte de la question

M. Andre Droitcourt appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'urgence de la réalisation d'échangeurs nécessaires à la mise aux normes de la RN 4, à la hauteur de la commune de Troussey (Meuse), en raison de l'importance des flux économiques. La mise en deux fois deux voies de la déviation de Pagny-sur-Meuse, actuellement en trois voies, est d'ores et déjà prévue dans le cadre du plan de relance du Gouvernement en matière d'infrastructures routières. Compte tenu de la nécessité de procéder rapidement à ces aménagements, tant pour les populations de cette région que pour les véhicules en transit sur la RN 4, il souhaiterait que ce projet puisse faire l'objet d'une inscription complémentaire dans le cadre du plan de relance du Gouvernement en matière d'infrastructures routières.

Texte de la réponse

La réalisation d'échangeurs à hauteur de la commune de Troussey est effectivement prévue dans le cadre de la mise aux normes de la RN 4. Cette opération est en cours d'études d'avant-projet et en phase de concertation locale pour le choix définitif du tracé. Elle n'a pas pu être inscrite au plan de relance, dont seules ont bénéficié les opérations prévues au Xe Plan et pouvant être réalisées rapidement. Elle pourrait faire l'objet d'une inscription prioritaire au XIe Plan à l'occasion des négociations entre l'État et ses partenaires régionaux.

Données clés

Auteur : [M. Droitcourt André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3245

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1886

Réponse publiée le : 31 janvier 1994, page 494